Observatoire européen pour les PME. 3ème rapport annuel 1995

1995/2067(COS) - 25/04/1996

La CEM a adopté le rapport de M. Roberto MEZZAROMA en y incluant les onze amendements qui avaient été déposés. Si la CEM accueille favorablement le rapport de la Commission, elle insiste sur plusieurs points précis, notamment liés à la nécessité d'une simplification administrative, à l'accès aux marchés publics, aux problèmes de financement, à l'accès aux programmes de recherche et à la société de l'information et aux problèmes de retards de paiement